

PREFETE DE SEINE-ET-MARNE

Direction Départementale
des Territoires
Service Environnement et
Prévention des Risques

Vaux-le-Pénil, le 25 juillet 2013

Relevé de Décisions

Objet	Réseau animateurs Natura 2000 en Seine-et-Marne
Date	25 juin 2013 à 8h45 – DDT MELUN
<u>Participants :</u>	<p>Nathalie DURIEUX, DDT 77 / SEPR / Responsable du Pôle forêt, chasse, pêche et milieux naturels (PFCPMN)</p> <p>Roland RODDE, DDT 77 / SEPR / PFCPMN</p> <p>Alix REISSER, DDT 77 / SEPR / PFCPMN</p> <p>Fabrice PRUVOST, DDT 77 / SEPR / PFCPMN</p> <p>Sylvie FORTEAUX , DRIEE / Service Nature, Paysage, Ressources</p> <p>Violaine MESLIER, AGRENABA</p> <p>Marion BEAUREPAIRE, Biotope</p> <p>Nicolas BOCK, PNR du Gâtinais français</p> <p>Laure-Angélique CURTELIN, Conseil général de Seine-et-Marne</p> <p>François-Xavier de LARMINAT, Communauté de communes La Bassée</p> <p>Jean-François DELESALLE, Communauté de communes de la Brie des Morin</p> <p>Jean-Pierre GALERNE, ONF</p> <p>Klaire HOUEIX, Fédération de Seine-et-Marne de la pêche et la protection du milieu aquatique</p> <p>Clémentine GAND, Fédération de Seine-et-Marne de la pêche et la protection du milieu aquatique</p> <p>Stéphane JACHET, Communauté de communes Moret Seine et Loing</p> <p>Marie-Claude BONNET, Communauté de communes Moret Seine et Loing</p> <p>Jean-Denis BERGEMER, Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne</p> <p>Marc LAPORTE, CRPF</p>

	Raphaël TREMBLEAU, CRPF Marion LAPRUN, ProNatura Ile-de-France Marlène MOITY, Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement Anne PRUVOT, Eau de Paris Arnaud TOSITTI, Agence des Espaces Verts - Région Ile-de-France Mickaëlle BOURBON CESAR, Agence des Espaces Verts - Région Ile-de-France
<u>Excusés :</u>	Anne-Marie CHARLE, Présidente des COPIL « Bassée » Anne SUY, Communauté de communes Pays de l'Ourcq Franck JACOBEE, ONF
<u>Rédacteurs :</u>	DDT / SEPR / PFCPMN / Alix REISSER / Roland RODDE
<u>Diffusion :</u>	Présidents de COPIL Animateurs et structures animatrices Partenaires Natura 2000

Introduction

Présentation du programme de la journée.

La DRIEE organisera fin 2013 une journée du réseau francilien cet automne ; cette réunion sera donc la seule pilotée par la DDT en 2013.

1. La gestion des sites Natura 2000

Point d'actualité (diapos 6 à 8)

Ce point d'actualité a permis de présenter les nouveaux animateurs du département et de connaître l'état d'avancement de réseau Natura 2000 seine-et-marnais.

Nathalie Durieux présente la réorganisation des référents au sein du PFCPMN pour le suivi de l'animation des sites Natura 2000 du département.

↳ Le référent par site (Alix REISSER ou Roland RODDE) en page 7 du diaporama.

Fiche de synthèse des DOCOB (diapo 9 à 14)

Il s'agit d'une fiche récapitulative des informations du DOCOB permettant de faciliter son appropriation. Elle contient éventuellement des renvois vers les cartographies du DOCOB dans le cas des sites complexes. Cette fiche vise tout public. Elle pourra également être utilisée par les porteurs de projet et les services instructeurs dans le cadre de l'évaluation des incidences. A ces fiches de synthèse pourront être ajoutées dans le futur des fiches espèces comme il en existe dans d'autres régions (ex : PACA).

↳ Objectif : chaque animateur rédige sa fiche site.

Suite aux échanges, la FDPPMA se propose de réaliser les fiches de synthèse pour les sites qu'elle a en animation afin de voir si l'outil tel qu'il est envisagé est efficace ou si des rubriques doivent être modifiées ou rajoutées. Des fiches espèces sont également en cours de finalisation par la FDPPMA qui se propose de les présenter une fois terminées afin qu'elles puissent servir de trames pour les autres sites.

↳ Objectif : La fiche ne doit pas dramatiser le régime EIN2000 et se doit d'être grand public.

EIN 2000 - Liste Locale 2 (diapo 15 et 16)

Une diapositive complémentaire a été ajoutée à la présentation afin de préciser à quoi s'expose les pétitionnaires en l'absence d'évaluation des incidences Natura 2000.

2. Natura 2000 – Le suivi scientifique (diapo 17 à 36)

Pour mémoire, l'amélioration des connaissances et du suivi scientifiques est une des missions de Natura 2000 intégrée dans la convention d'animation N2000. Ce suivi ne fait pas l'objet d'un financement spécifique mais est intégré au financement de l'animation.

La démarche, déjà évoquée lors de la journée du 13 novembre 2012, s'inscrit dans le cadre du suivi indispensable de l'état de conservation à l'échelle du site.

Vu le nombre important des habitats naturels et habitats d'espèces sur chaque site, un suivi scientifique de chacun de ces habitats n'est pas possible, aussi est-il indispensable de prioriser le suivi en fonction des enjeux et de définir des protocoles de suivi efficaces en terme de résultats/temps passé.

La réflexion globale sur le département permet donc d'avoir une connaissance à l'échelle des sites et de mettre en place une méthodologie commune à plusieurs sites.

↳ Objectif : rationaliser les méthodes de suivis entre les sites du département et de déterminer des habitats et espèces à suivre en priorité au niveau de chaque site.

Au cours de la journée, ont été évoqués :

- **les suivis pour les surfaces contractualisées ;**
- **les projets de suivis à mettre en place dans le département.**

Roland Rodde rappelle qu'une des missions importante de l'animateur est de fédérer le réseau des naturalistes bénévoles.

Christophe Parisot indique que Seine-et-Marne Environnement peut mettre à disposition des animateurs les données de la base CETTIA et que dans le même esprit les animateurs pourraient contribuer à cette base de données.

Inventaires Cuivré des marais

Le suivi proposé lors de la réunion (protocole RNR) ressemble au STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France), déjà mis en place sur des stations suivies par l'ANVL dans la Bassée (hors RNN). Par ailleurs, le protocole STERF s'intègre dans le cadre de l'observatoire de biodiversité Vigie-Nature. De plus, dans le cadre des inventaires de VNF, le STERF devrait également être employé pour les lépidoptères.

Dans la mesure où les habitats favorables au cuivré des marais sont relativement faibles dans la Bassée et qu'il s'agit du seul lépidoptère à suivre, le protocole STERF permettrait de suivre cette espèce sans consacrer de temps supplémentaire. Ce point sera revu avec l'animateur du SIC Bassée.

Inventaires Pics

La DDT propose de suivre les 4 ZPS selon le même protocole avec un rythme d'environ 5 ans et précise que ce protocole dit de la "repassé" a été testé le 1er mars 2013 à Villefermoy. Ce protocole permet de couvrir une grande surface en limitant le nombre de points d'écoute (1 000 ha : 6 kilomètres à parcourir avec une quinzaine de points d'écoute de 5 minutes).

Suivis habitats agropastoraux

Cette méthode étant récente (avec une version 2 en 2013) et spécifique à Natura 2000, l'objectif est de mettre en place celle-ci en priorité sur des surfaces contractualisées avec pour chaque "secteur" suivi une placette test (sans gestion).

Les sites suivants devraient être suivis :

- megaphorbiaie du Bois de Vaires ;
- pelouses contractualisées en 2013 sur le site Haute vallée de l'Essonne (Nicolas Bock précise que des inventaires sont réalisés sur cette parcelle et qu'il va prendre connaissance de la méthodologie Maciejewski) ;
- pelouses contractualisées sur le SIC Bassée.

Complément post-journée d'échange

La proposition ci-dessous est issue d'échanges récents dans le cadre de l'animation du site "Massif de Fontainebleau".

Pour les parcelles de faibles surfaces ou pour les micro-habitats, les protocoles standardisés ne pouvant être mis en place, il est proposé de réaliser des relevés phytosociologiques tous les deux ans des placettes. Celles-ci devront être placées aléatoirement. Elles seront mises en place avant et après travaux, elles pourront juger de l'efficacité des différents modes de gestion.

La surface des placettes est à déterminer en fonction de la surface de l'habitat.

Suivis habitats forestiers

Comme évoqué lors de la réunion du 13 novembre 2012, la méthode CARNINO, prévue pour évaluer l'état de conservation des habitats forestiers en site Natura 2000, est la méthode la plus appropriée. Bien qu'elle soit en révision (notamment sur le système de notation mais pas sur le fond de la méthode elle-même), il est proposé de trouver des sites pour la mettre en place le plus rapidement possible et cibler les habitats les plus pertinents en fonction des sites.

Fontainebleau : 9120 et 9130 ;

Bassée : 91E0 et 91F0 ;

Bois des réserves : 9130.

Ces protocoles seront évoqués lors du lancement de l'animation sur ces sites.

Autres suivis

Nicolas Bock précise que pour le site haute vallée de l'Essonne, des inventaires malacologiques sont menés depuis 2012 par un spécialiste des mollusques (cible : 2 espèces de vertigo) afin de suivre leur évolution.

3. La contractualisation sur les sites Natura 2000 (diapo 38 et 39)

Chartes Natura 2000

La DDT rappelle l'objectif de signature des chartes pour les partenaires.

Le tour de table a permis de faire un point d'avancée.

Pro Natura Ile-de-France :

Christophe Parisot indique que le travail est en cours site par site et que Pro Natura envisage une transmission de toutes les chartes en même temps.

Roland RODDE lui indique que dans la mesure où les chartes sont distinctes d'un site à l'autre avec une adhésion différente, un envoi séparé peut être envisagé.

FDPPMA :

Un conseil d'administration est prévu en septembre afin de valider la signature de la charte sur le site Petit Morin. Une vérification sera faite pour s'assurer ou non que la fédération possède des propriétés en bordure du Loing. Dans l'affirmative, la charte sera également validée en septembre.

Eau de Paris :

Un conseil d'administration est prévu en septembre afin de valider la signature de la charte sur le site du Dragon. Anne Pruvot précise également qu'à cette occasion le conseil d'administration devrait s'engager pour des travaux de reconversion de peupleraie sur ce même site.

Pour les autres sites où Eau de Paris est propriétaire, Anne Pruvot précise qu'elle attendait d'être contactée par les animateurs.

ONF :

Roland RODDE indique que :

- pour le Massif de Fontainebleau, l'adhésion initiale est à renouveler depuis août 2012. Cette adhésion concernait uniquement Fontainebleau et les trois Pignons et certaines parcelles avaient été omises. La Commanderie sera donc à ajouter pour la prochaine adhésion.
- Pour le Massif de Villefermoy, l'adhésion initiale se termine le 8 août 2013 ;
- Pour la ZPS Bassée, il est possible de signer la charte dans la mesure où le DOCOB est approuvé.

Conseil général :

Laure-Angélique Curtelin indique que l'objectif est de faire approuver en Conseil Général avant fin 2013 la signature des chartes sur les sites concernés (espaces en ENS principalement).

AEV :

Arnaud Tositti indique que le nouvel animateur aura en charge ce dossier dès son arrivée pour finaliser le travail mené par Marco Banchi pour les sites des Boucles de la Marne et du Bois de Vaires-sur-Marne. En ce qui concerne la Bassée, cela pourra être mené de paire.

FDC77 :

Pour les parcelles gérées par la FDC77, l'objectif est de signer la charte Bassée avant la fin de l'année 2013.

AESN :

L'AESN étant absente à cette journée, les animateurs de la Bassée (SIC et ZPS) se rapprocheront de l'agence afin d'envisager la signature de la charte dans les meilleurs délais.

↳ Objectif : signature des chartes pour les partenaires avant fin 2013.

Base de données propriétaires

La DDT rappelle qu'elle souhaite que les animateurs tiennent une base de données des propriétaires afin de connaître les potentialités de contractualisation sur chaque site, l'important étant d'avoir une base la plus exhaustive sans toutefois passer un temps considérable à la collecte des données.

Eau de Paris précise qu'elle dispose d'une base de données sur les périmètres de captage et peut les transmettre aux animateurs concernés.

↳ Afin de compléter leur base de données, les animateurs peuvent solliciter la structure animatrice pour obtenir un cd-Rom de la Direction Générale des Impôts afin d'obtenir le "propriétaire présumé".

La DDT dispose de cette base pour une utilisation interne et non publique, elle ne peut donc pas la transmettre aux animateurs conformément aux droits informatique et libertés.

Points sur les contrats Natura 2000

La DDT rappelle également que compte tenu des financements disponibles une priorisation des contrats sera faite sur les contrats des "particuliers" afin de pouvoir les financer en intégralité.

En ce qui concerne les porteurs de projets publics (collectivités, établissements publics, ...), la DDT précise qu'il reste possible de financer à hauteur de 50 % ces projets, tout en encourageant ceux-ci à trouver d'éventuels co-financiers ou en autofinanciant le projet.

Pour exemple, l'AEV entreprend d'autofinancer à 50 % certains projets de restauration et d'entretien de milieux ouverts pour 2013 et 2014.

↳ Compte tenu des éventuelles restrictions budgétaires, il est rappelé aux animateurs l'importance de rechercher des nouveaux contrats sans attendre la prochaine programmation financière si l'on veut pouvoir assurer le montage des dossiers.

4. Communication – Site Internet Natura 2000 (diapo 40 à 48)

Le projet de Site Internet

Lors de la précédente journée d'animation, il a été émis l'idée de créer un site commun pour tous les sites Natura 2000 seine-et-marnais.

Le projet présenté par la DDT va en ce sens. La DDT souhaiterait qu'un animateur coordonne le suivi du site Internet sachant que l'architecture générale du site est déjà faite.

A l'issue des échanges, faute de candidat, la DDT propose de lancer le site en alimentant les onglets autres que ceux concernant chaque site natura 2000. Chaque animateur complètera sa rubrique et mettra à jour la page concernant le ou les sites qu'il anime.

En 2014, sera fait un point d'avancée sur le site Internet pour savoir si un animateur coordonne le projet afin que les acteurs du réseau s'approprient la démarche.

↳ Objectif : lancement du site Internet à l'automne 2013, chaque animateur complète la rubrique de son site avant fin 2013.

5. SUDOCO (diapo 49 et 50)

Compte tenu des nouveaux sites en animation, et du turn-over des animateurs en 2013, une formation sera organisée à la DDT 77 d'ici la fin de l'année.

6. Agenda

Une prochaine journée d'échange départementale se déroulera au 1^{er} semestre 2014.

La DRIEE organise également une journée régionale à l'automne 2013.